

AAMTI FORMATION

FISCALITÉ IMMOBILIERE INTERNATIONALE

Cycle Expert

Objectif(s) de la formation

- Initiation aux principes fondamentaux de la fiscalité internationale
- Comprendre le droit fiscal international et son application en France

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20
aamti@aamti.fr

Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 demi-journée – 9h à 13h

Date(s) de la formation

06 / 04 / 2021

Lieu de la formation

Au choix visioconférence ou présentiel* à Paris

* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Maître André SLATKIN

Fiscaliste et Avocat au barreau de New York et des Pyrénées Orientales

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

- Les principes fondamentaux de la fiscalité internationale
- La fiscalité immobilière en France
- Les principes de la fiscalité internationale
- La fiscalité immobilière internationale
- Le droit fiscal international et son application en France
- La concurrence fiscale entre les Etats
- Les sources de revenus immobiliers français imposables pour les non-résidents fiscaux étrangers
- Application pratique de la fiscalité immobilière aux non-résidents fiscaux français

CONCLUSION

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 190,00 € TTC

(158,33 € HT - 20% TVA)

Prix non-adhérents : 240,00 € TTC

(200 € HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr

Rubrique *Formations*

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr, en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h00.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20